

« Défendons Picourenc » toujours mobilisée

Les personnes qui veulent s'installer sur la zone d'activités nous contactent et c'est déjà bien... » Pour le président de l'association Défendons Picourenc, c'est un vrai progrès. « En expliquant que ce secteur est aussi résidentiel et que les membres sont fermes dans leurs actions vis-à-vis de tout ce qui risque de provoquer des nuisances, nous avons déjà réussi à couper court à certaines velléités. »

Cela dit, en préambule de l'assemblée générale, Dominique Piot a ensuite brossé le tableau des actions 2011 et de l'actuel. Dans cette zone où sont regroupés un certain nombre de professionnels, l'anarchie est déjà visuelle, estime-t-il. Difficile de le contredire. Mais il y a aussi le premier coup de propre fait après le départ de Valsud, sans que l'on sache vraiment ce qui va lui succéder.

Et de nouveaux bâtiments sympathiques plus un projet pour trois autres qui devraient abriter uniquement du stockage de matériel.

En revanche, l'idée d'installation d'une société de traitement des déchets hospitaliers soulève des interrogations. Mais rien n'est encore dit et la vigilance demeure.

Une activité réhabilitée

La réunion était aussi l'occasion pour Thierry Logli, seul professionnel de la zone présent, de redorer son blason. Son activité de concassage avait été accusée de causer des nuisances sonores. Mais, l'association l'a confirmé,



Les responsables du bureau se sont aussi prêtés au jeu des questions du public. (Photo J.O.)

ce travail ne s'effectue pas en continu et ne dépasse par les normes.

« Il n'y a pas d'inquiétude à avoir, je n'ai pas l'intention de développer », informait l'entrepreneur qui a débroussaillé et stabilisé son terrain.

C'est finalement dans le dialogue, toujours privilégié, et au cas par cas que l'association se penche sur le secteur. Elle agit en partenariat avec la municipalité qui a, elle aussi, catalogué tous les bâtiments et leur destination.

Les outils de la municipalité

La commune s'active à faire respecter la réglementation. Car il y a encore des infractions. La police des eaux a même été appelée à intervenir pour un problème de remblais et une mise en

demeure de régularisation effectuée. Côté installations nouvelles, elle dispose aussi d'un moyen de blocage des activités indésirables, puisqu'elle peut jouer du sursis à statuer, en attendant la concrétisation du plan local d'urbanisme.

Il classera cette zone en « artisanale » empêchant les installations lourdes, polluantes ou à nuisances. Comme l'a expliqué l'adjoint à l'urbanisme, François Gauthier, concluant : « Plusieurs projets nous ont été présentés et nous en avons refusé certains pour n'accepter que ceux entrant dans le cadre de la requalification de la zone ».

Les riverains devraient donc dormir un peu plus tranquilles.

J. O.

Le séchage des boues amélioré

Installer une serre de séchage des boues de station était assurément une bonne idée, génératrice à terme d'une sérieuse économie de transport et concrétisée par le syndicat des cinq communes devenu depuis Régie des Eaux du Canal Belletrud. Mais la première mise en service à Picourenc avait révélé un dysfonctionnement amenant des odeurs empestant littéralement le voisinage. Il a fallu des études supplémentaires et l'installation d'un module de désodorisation pour que la serre soit remise en fonctionnement avec quelques nouveaux désagréments olfactifs, bien moindres certes. Depuis, les réglages, contrôlés au quotidien par un technicien, ont été affinés et si quelques effluves occasionnels se produisent encore lorsque l'atmosphère est humide et le ciel très bas, la situation s'est nettement améliorée. Le directeur de la Régie, Roger Cappelli, nous a affirmé tout faire pour qu'il n'y ait pas de nuisances et la surveillance active du système, ainsi que la synthèse des relevés font partie de ce dispositif.

J. O.



Les ajouts à l'installation comprennent un module de désodorisation avec un testeur olfactif efficace et une cheminée volontairement plus haute que la norme. (Photo J. O.)